

En route pour la rentrée 2019/2020



Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Horaires d'ouverture de la Mairie

lundi : 8h - 12h / 14h - 18h - **mardi** : 13h - 17h
mercredi : 8h - 12h / 14h - 17h - **jeudi** : 14h - 18h
vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h

Pendant les vacances scolaires :

lundi, mercredi, vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h
mardi, jeudi : 14h - 17h

Tél. 04 76 25 49 75

Accueil du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA) au Centre SocioCulturel et Sportif (CSCS)

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
14h30 à 18h

Mail : contact.cscs@ville-poisat.fr

Site de Poizat dès la page d'accueil rubrique :
«en un clic» / accueil de loisirs.

Tél : 04 76 25 89 19

Comité consultatif éducation

C'est une instance municipale qui réunit les différents acteurs éducatifs locaux : écoles, service enfance jeunesse et vie associative, RAM, Bout'chou, associations, parents d'élèves, et les élues référentes ...

Le comité est ouvert à tous les parents pour échanger sur les projets menés autour de l'éducation ou à co-construire entre acteurs.

Fréquence : 5 fois par an à **18h30** en mairie → 1^{er} comité de l'année mardi 24 septembre à 18h30

Pour recevoir les invitations à ces réunions, veuillez en faire la demande par téléphone au 04 76 25 92 41 ou par courriel à mairie@ville-poisat.fr.



Pour aller plus loin :
sur le site ville-poisat.fr

ELUES RÉFÉRENTES :

Isabelle Pigeon,
Adjointe

Zohra Abdiche,
Nelly Pugnale,
Conseillères Municipales

MAIRIE ↘ Action éducative municipale

- Projet Educatif Local • Projet EDucatif Territorial (PEDT)
- Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative
- Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

VIE LOCALE ↘ Enfance Jeunesse

- Ecoles • Périscolaire • Accueil de Loisirs
- Espace Jeunesse • Restauration scolaire

Ce document est téléchargeable
sur le site de la commune : www.ville-poisat.fr

Les écoles de Poisat

ECOLE MATERNELLE GERARD PHILIPPE

3 place Gérard Philippe
Tél. : 04 76 24 22 25 / 06 11 17 76 73
courriel : ce.0382255v@ac-grenoble.fr

L'équipe enseignante accueille les enfants
lundi 2 septembre à 8h45
(ouverture des portes à 8h35).
L'école compte 3 classes.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MERMOZ

18 rue Claude Debussy - Tél. : 04 76 24 43 20
courriel : ce.0380859c@ac-grenoble.fr

L'équipe enseignante accueille les enfants
lundi 2 septembre à 8h30 (ouverture des portes à 8h20).
L'école compte 5 classes.
Vous pourrez trouver d'autres renseignements
sur le site de l'école :
www.ac-grenoble.fr/ecole/poisat.jean.mermoz/

Les accueils de loisirs périscolaires

Voir horaires page 6

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire ouvre ses portes le jour de la rentrée, lundi 2 septembre.

C'est un temps éducatif autour de l'alimentation, du plaisir de la table, du vivre ensemble, et s'inscrivant dans une démarche de limitation du gaspillage alimentaire.

Les inscriptions ou annulations s'effectuent au plus tard la veille avant 10h (jour ouvré) sur le site dès la page d'accueil rubrique EN 1 CLIC/ restauration scolaire, par mail à restauration@ville-poisat.fr, par tél au 04 76 25 92 43 ou à l'accueil de la mairie.

Vous trouverez toutes les modalités d'inscription, d'annulation, de facturation sur le site et dans le règlement intérieur des Accueils de Loisirs disponible à la rentrée.

Attention : l'agrément délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ne permet pas d'accueillir plus de 40 enfants de moins de 6 ans.

Commission «Restauration»

Cette commission est composée d'élus, de membres du personnel, du traiteur prestataire et de représentants de parents d'élèves. Elle se réunit 2 à 3 fois par an pour étudier les menus proposés par Guillaud Traiteur, d'un point de vue diététique et gustatif, veiller au respect du marché public, conduire une réflexion sur l'organisation, la pédagogie et les animations de la pause méridienne.

Pour contribuer à une évaluation continue de ce temps d'accueil, les parents peuvent venir partager ce temps avec les enfants et l'équipe (1 parent par période) et faire un retour de leurs observations. Les parents volontaires peuvent prendre contact en mairie auprès du service restauration.

LES TEMPS RELAIS

Les temps relais ont été mis en place avec la réforme des rythmes scolaires. La détente, les jeux libres ou la possibilité de « ne rien faire » sont privilégiés durant ces temps pour veiller au rythme et aux besoins de l'enfant. Sous l'accompagnement bienveillant de l'équipe d'animation, des espaces sont aménagés pour la lecture, jeux de cour, jeux de société, ...

Les temps relais sont assurés gratuitement par la commune, mais nécessitent une inscription obligatoire à l'accueil de loisirs. Les goûters sont fournis par les parents.

Attention : les inscriptions et annulations se font 48h à l'avance (jours ouvrés)

Pour les temps relais du midi, il n'est pas nécessaire d'inscrire votre enfant s'il est déjà inscrit à la restauration.

LES PASSERELLES

Il s'agit d'un partenariat entre le Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA) de la commune et certaines associations poisatières pour accompagner les enfants sur leurs lieux d'activités. Elles concernent les enfants qui sont inscrits au temps relais du soir ou aux ateliers périscolaires et ceux inscrits au centre de loisirs le mercredi après-midi.

L'accompagnement est assuré :

- soit par un animateur du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative
- soit par le référent associatif

Les passerelles débutent lundi 16 septembre sur inscription préalable OBLIGATOIRE au Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA). L'organisation d'une passerelle n'est pas systématique et toute mise en place est formalisée par une convention entre l'association et le service enfance jeunesse.

Informations et inscriptions dès le Forum des Associations du 7 septembre.

LES ATELIERS PERISCOLAIRES DU SOIR

Ce sont des temps de découverte, de rencontre et de détente, organisés les lundi, mardi, jeudi et vendredi scolaires, sur inscription. Ils sont animés par l'équipe du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA).

Deux types d'ateliers se succèdent :

- **les ateliers découverte de 16h30 à 17h30**, menés par les animateurs et en partenariat avec des associations ou des intervenants extérieurs. Pour permettre le bon déroulement de ces ateliers, les enfants sont inscrits pour l'heure entière.
- **les ateliers libres de 17h30 à 18h30** sont des temps de détente et de jeux libres (dessins, lecture, jeux de société). L'accueil échelonné permet aux parents de retrouver leur enfant dans une ambiance calme et sereine.

IMPORTANT : les inscriptions et annulations se font 48h à l'avance (jours ouvrés)

INFORMATIONS DIVERSES

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Si votre enfant présente une allergie avérée par un allergologue ou une pathologie nécessitant un aménagement, un PAI doit être mis en place. Une rencontre est alors obligatoire entre les parents, le médecin scolaire et les représentants de la commune.

Nous vous invitons à prendre contact avec le directeur d'école ou le service enfance jeunesse AVANT LA RENTRÉE, afin d'organiser une réunion avec le médecin scolaire. Sans PAI, nous serons dans l'impossibilité d'accueillir votre enfant à la restauration scolaire et à l'accueil de loisirs.

Dans le cas d'un renouvellement du PAI existant à l'identique, nous vous remercions de nous transmettre avant la rentrée une ordonnance de moins de 3 mois de votre médecin (allergologue pour les allergies) ainsi qu'un document médical attestant de la stabilisation de la pathologie. Le PAI sera reconduit par les différentes parties pour l'année suivante.



PAIEMENT EN LIGNE

Les inscriptions et le paiement en ligne de la restauration et des activités du Centre de Loisirs (périscolaire et extrascolaire) sont possibles avec un lien accessible directement dès l'activation par les services de la période 2019-2020, depuis le site www.ville-poisat.fr dès la page d'accueil.

Pour toute première inscription d'une nouvelle famille, il faut se rendre à la mairie ou à l'accueil du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative au CSCS.

À la fin de l'année scolaire, les familles déjà inscrites recevront un mail à la fin de l'année scolaire, du prestataire avec le lien <https://portail4.aiga.fr/index.php5?client=04205>, elles pourront alors compléter ou modifier leurs coordonnées et inscrire leurs enfants. Toutefois, si vous ne recevez pas ce courriel, merci de vous manifester à l'accueil de la mairie.

CONSIGNES POUR LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions sur le portail famille se font en deux étapes pour toute nouvelle activité (restauration scolaire, temps relais, ateliers du soir, mercredis et pour chaque période de vacances).

- 1) Demander l'ouverture des inscriptions pour l'activité choisie
- 2) Attendre la validation des services (le point d'interrogation se transformera en V de validation)
- 3) Vous pourrez alors choisir les dates qui apparaîtront sous l'onglet « réservation pointage ».

Le MEMO ne permet pas d'inscrire ou désinscrire votre enfant aux activités.



LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

Un CMEJ a été mis en place fin 2015. Cette année, de nouvelles élections auront lieu en novembre/décembre pour élire les conseillers de CM1, CM2 et collégiens pour 2 ans.

Les enfants et les jeunes élus mènent des projets autour de la solidarité et de l'environnement, liés à la vie de la commune ; c'est un premier pas dans la découverte de la démocratie et de la citoyenneté !

CALENDRIER DES VACANCES 2019-2020 / ZONE A

RENTRÉE SCOLAIRE : lundi 2 septembre 2019

VACANCES D'AUTOMNE : du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2019

VACANCES DE FIN D'ANNÉE : du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020

(attention Centre de Loisirs fermé à cette période)

VACANCES D'HIVER : du lundi 24 février au vendredi 6 mars 2020

VACANCES DE PRINTEMPS : du lundi 20 au jeudi 30 avril 2020

PONT DE L'ASCENSION : fermeture les 21 et 22 mai 2020

VACANCES D'ÉTÉ : fin des cours vendredi 3 juillet 2020

Les accueils de Loisirs extrascolaires pour les 3/17 ans

CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF (CSCS)

2, avenue Pierre Mendès France - 38320 POISAT
Tél. : 04 76 25 89 19 - courriel : contact.cscs@ville-poisat.fr

L'Accueil de Loisirs est organisé par le Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative, situé dans le bâtiment du CSCS ; c'est un temps de découverte, de loisirs pendant lequel les enfants apprennent à vivre ensemble. Le projet pédagogique est disponible sur le site, page d'accueil rubrique en 1 clic - Accueil de Loisirs.

Les mercredis après-midi : de 13h à 18h

Accueil et départ échelonnés : de 13h à 14h et de 17h à 18h.

Les activités démarrent le 4 septembre.

Les enfants ont la possibilité de prendre le repas à la sortie de l'école.

Des stages de découverte, des espaces de jeux, des projets d'animations par période sont proposés aux enfants.

Les programmes sont disponibles au CSCS, sur le site www.ville-poisat.fr et à l'accueil de la mairie.

Les vacances scolaires

Durant les vacances scolaires, le Centre de Loisirs est ouvert :

- de 8h30 à 18h tous les jours de la semaine
- accueil et départ échelonnés : le matin de 8h30 à 9h30 l'après-midi de 13h à 14h et de 17h à 18h
- Inscription possible à la demi-journée : lundi, mercredi, vendredi
- journées continues : mardi, jeudi avec pique-nique fourni par les familles

Rencontre
pour tous les
parents
vendredi
6 septembre
à 18h au CSCS.

CSCS

ETE 2019

Ouverture :

du 8 au 19 juillet
et du 19 au 29 août 2019

Fermeture :

mercredi 3 juillet et vendredi 30 août 2019
(journées pédagogiques)

La jeunesse

COLLEGE FERNAND LEGER

Rue Georges Braque à St Martin d'Hères
Tél. : 04 76 25 02 08

La rentrée des élèves est prévue lundi 2 septembre :

- classe de 6ème : de 9h à 12h et de 13h25 à 15h30
- classe de 5ème : de 14h30 à 16h30
- classe de 4ème : de 14h à 16h
- classe de 3ème : de 13h30 à 15h30

Mardi 3 septembre : début des cours selon l'emploi du temps pour toutes les classes.

LYCEE PABLO NERUDA

41 rue Henri Wallon à St Martin d'Hères
Tél. : 04 76 25 07 22

La rentrée est prévue :

- **lundi 2 septembre à 9h** pour les élèves de Seconde Générale, Technologique, Professionnelle et CAP 1
- **mardi 3 septembre à 9h** pour les élèves de Première et Terminale Générales, Technologiques, Professionnelles et CAP 2

Le début des cours pour l'ensemble des élèves est fixé au mercredi 4 septembre 2019 selon l'emploi du temps.

PÔLE JEUNESSE

Le Pôle Jeunesse est un lieu d'échange et d'écoute pour donner vie à leurs projets.

- loisirs, vacances, 1,2,3 départ (financement de départs autonomes) pour les plus de 16 ans
- soirées jeunes
- renseignements pour faire un CV, une lettre de motivation, les jobs d'été, les formations...
- dispositifs BAFA et leurs financements

Il est ouvert les vendredis de 17h30 à 18h30 lors des périodes scolaires et réservé aux jeunes de 11 à 18 ans. L'accueil a lieu au service enfance jeunesse situé au CSCS.

Renseignements auprès de l'accueil du Service Enfance-Jeunesse ou de l'animateur jeunesse au 06 08 62 40 45
L'ensemble des actions et dispositifs pour la jeunesse est recensé dans une plaquette disponible au CSCS

Les associations et partenaires des temps scolaires et périscolaires

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE soutient des projets d'écoles en menant des actions pour récolter des fonds (brocante, vente de chocolat...) Elle organise des manifestations festives et conviviales pour les enfants et pour les parents (galette des rois, apéritif de rentrée, café des parents, matinée jeux de société...). Elle soutient les parents d'élèves aux conseils des écoles. Elle participe activement aux différentes manifestations organisées par les écoles et la mairie (spectacles, Poisat en Fête). Pour que l'association vive, nous avons besoin de vos idées, vos talents, votre aide sur les temps forts. Pour en savoir plus sur l'APE nous vous invitons à la réunion de rentrée le 19 septembre à 20h à la salle Edith Piaf.

Nos premières actions de l'année :

- apéritif de rentrée dimanche **1^{er} septembre de 18h à 19h** devant l'école élémentaire pour partager un moment convivial et découvrir la composition des classes.
- café de rentrée devant les 2 écoles **lundi 2 septembre le matin**

Site internet : ape.poisat.free.fr - Mail : ape-poisat@voila.fr

AMICALE LAÏQUE DE POISAT

Le « coup de pouce » élémentaire a lieu les lundis de 16h à 17h.

Les informations et les inscriptions se font :

- Au forum des associations, le 7 septembre, de 9h à 13h, place du Temps Libre
- A l'école élémentaire, salle BCD, les lundis et mardis à 17h30
- par mail aldp38@gmail.com

Site : <http://perso.numericable.fr/mairiepoi/>

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE GEORGES BRASSENS

Une fois par semaine, les bénévoles et la bibliothécaire municipale accueillent deux classes de maternelle et élémentaire avec leurs enseignants. Les enfants écoutent des histoires, participent à une animation, découvrent des livres et peuvent en emprunter.

Les classes prennent part à l'élection du prix littéraire national des Incorruptibles. Dans ce cadre, ils peuvent avoir l'occasion de rencontrer des auteurs ou illustrateurs de livres jeunesse.

Renseignements à la bibliothèque, au 04 76 25 83 71, l'après-midi ou par mail : bibliotheque@ville-poisat.fr.

AUTRES ASSOCIATIONS

MPT, associations sportives et culturelles : renseignements sur le site

www.ville-poisat.fr

**RENSEIGNEMENTS
AU FORUM DES ASSOCIATIONS
LE 7 SEPTEMBRE**

Maternelle

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

8h15 ▶ 8h45	Temps relais matin à l'école		Temps relais matin à l'école		Temps relais matin à l'école		Temps relais matin à l'école		Temps relais matin à l'école	
8h45 ▶ 11h45	Temps scolaire matin à l'école		Temps scolaire matin à l'école		Temps scolaire matin à l'école		Temps scolaire matin à l'école		Temps scolaire matin à l'école	
11h45 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45
13h45 ▶ 16h	Temps scolaire après midi à l'école		Temps scolaire après midi à l'école		Temps calme - accueil échelonné - 13h ▶ 14h		Temps scolaire après midi à l'école		Temps scolaire après midi à l'école	
à partir de 16h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30	Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30	Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Accueil de loisirs CSCS ou sorties extérieures selon le programme 14h ▶ 17h		Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30	Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30	Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30
	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h ▶ 18h		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	

Elémentaire

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

8h30 ▶ 12h	Temps scolaire à l'école		Temps scolaire à l'école		Temps scolaire à l'école		Temps scolaire à l'école		Temps scolaire à l'école	
12h ▶ 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS	Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS	Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Restauration - Temps calme Animation CSCS 12h ▶ 13h30	Temps calme - accueil échelonné - 13h ▶ 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS	Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS	Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h
à partir de 14h	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h45		Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h30		Accueil de loisirs au CSCS ou Sorties extérieures Selon le programme 14h ▶ 17h		Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h45		Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h30	
	Temps relais soir Ecole - 15h45 ▶ 16h30		Temps relais soir Ecole - 15h30 ▶ 16h30		Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h ▶ 18h		Temps relais soir Ecole - 15h45 ▶ 16h30		Temps relais soir Ecole - 15h30 ▶ 16h30	
à partir de 16h30	Ateliers découverte Gymnase 16h30 ▶ 18h		Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30		Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h ▶ 18h		Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30		Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30	
	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 18h ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	